

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction de la citoyenneté et de l'immigration
Bureau de l'asile et de l'éloignement

TITRE DE VOYAGE POUR REFUGIE

DOSSIER ADULTE

- Formulaire administratif N°20-32-41 dûment complété et signé**
- Formulaire ACQUISITION PHOTO et SIGNATURE :** merci de signer au stylo noir dans le cadre prévu à cet effet sans déborder. Merci de ne pas coller la photographie d'identité.
- Titre de voyage original** (dans le cas d'un renouvellement)
- Photocopie recto-verso du titre de séjour du demandeur** (avec une fin de validité supérieure à 3 mois, l'adresse y figurant doit être identique que celle du justificatif de domicile fourni)
- 2 photographies d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5:2005 ***
- Justificatif de domicile** (quittance de loyer ou facture d'électricité, facture de téléphone fixe datée de moins de trois mois)
Si hébergé(e) par un tiers (Attestation sur l'honneur de l'hébergeant + pièce d'identité de l'hébergeant + quittance de loyer ou facture d'électricité de l'hébergeant datée de moins de trois mois)
- Copie de la décision OFPRA ou CNDA** (accordant le statut de réfugié, Document à produire lors de la première demande)
- Timbre fiscal d'un montant de 45 euros**
- Lettre suivie (50 grammes) obligatoire** pour le retour par voie postale de votre titre de voyage

Vous devez compléter et dater le CERFA de demande et joindre les photocopies des documents demandés

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable et vous sera retourné par courrier.

**Rappel Format et qualité de la photo : La photo doit être nette, sans pliure, ni trace. Elle doit mesurer 35 millimètres de large sur 45 millimètres de haut. La taille du visage doit être de 32 à 36 millimètres (soit 70 à 80% du cliché), du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure). La photo doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou à l'arrière plan. Une photo en couleurs est fortement recommandée. Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le fond blanc est interdit. La tête doit être nue. Les couvre-chefs, foulards, serre-tête et autres objets décoratifs sont interdits. La tête doit être droite et le visage dirigé face à l'objectif, Le sujet doit fixer l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée. Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.*

Pour connaître les jours et heures d'ouverture des services de la préfecture, vous pouvez consulter notre site internet sur la page :
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/outils/horaires-et-coordonnees>

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 -
74034 Annecy cedex
téléphone : 04 50 33 60 00 www.haute-savoie.gouv.fr

Préfecture labellisée Qual-e-Pref depuis le 18 décembre 2019.
Module 1 – Relation générale avec les usagers
Module 7 - Communication d'urgence





PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

ENVOI DES DOSSIERS EN PRÉFECTURE D'ANNECY

Vous devez envoyer vos dossiers de demande de titre de voyage à l'adresse suivante :

Préfecture de la Haute-Savoie
BAE-section Asile (titre de voyage)
rue du 30eme régiment d'infanterie
BP 2332
74034 ANNECY Cdex

RETOUR DES TITRES DE VOYAGE

Votre titre de voyage vous sera transmis par voie postale à l'aide de l'enveloppe suivie (50 grammes) que vous nous aurez transmise.

Pour connaître les jours et heures d'ouverture des services de la préfecture, vous pouvez consulter notre site internet sur la page :
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/outils/horaires-et-coordonnees>

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 -
74034 Annecy cedex
téléphone : 04 50 33 60 00 www.haute-savoie.gouv.fr

Préfecture labellisée Qual-e-Pref depuis le 18 décembre 2019.
Module 1 – Relation générale avec les usagers
Module 7 - Communication d'urgence

